

## Compte rendu de la séance du 30 mai 2013

Convocations :

Excusé : M. Fabrice ELOY (procuration à M. Jean- François CORNIQUET)

Affichage : 2 juin 2013

Absents : M. Jacques LAVENDY, M. Patrick DOUAY,

Le compte rendu de la séance du 15 avril 2013 est approuvé à l'unanimité

### **Approbation du PLU**

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 14 janvier au 15 février 2013, le Conseil Municipal, accepte de prendre en compte certaines modifications mineures émanant de personnes ayant pris part à l'enquête et que le commissaire enquêteur a retenues dans son rapport. Le projet définitif est adopté à l'unanimité et sera transmis aux autorités compétentes.

### **Assurance fuites d'eau après compteur**

Le décret n° 2012 1078 du 24 septembre 2012 précise que si le service d'eau potable constate une augmentation anormale de la consommation au vu du relevé du compteur, il en informe l'abonné. Celui-ci n'est pas tenu au paiement de la part de consommation excédant le double de sa consommation moyenne s'il présente une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant qu'il a fait procéder à la réparation d'une fuite sur ses canalisations. De ce fait le contrat collectif liant la Commune à la compagnie MMA auquel certains abonnés avaient souscrit est devenu caduc car il ferait doublon. Il a été résilié.

### **Part Communale de la vente d'eau**

Le Conseil municipal décide de maintenir le montant de la part Communale à hauteur de 0.28 € par mètre cube d'eau consommé. Cette décision est motivée par le fait que d'importants travaux de rénovation du réseau sont à prévoir.

### **Modification du tableau des effectifs**

Suite à la validation des acquis dont un agent a fait récemment l'objet il est nécessaire de transformer un poste d'adjoint technique de 2eme classe en poste d'adjoint technique de 1ere classe

### **Projet PLUI**

La Communauté de Communes envisage de réaliser un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Plusieurs réunions de présentation ont eu lieu dans le Canton et la décision sera prise lors du Conseil Communautaire du 27 juin.

### **Site Internet**

Le projet se met en place. Le Logo est présenté aux Conseillers Municipaux qui le valident

### **Questions diverses**

- La Communauté de Communes a doté l'école d'une batterie de 12 ordinateurs. La classe sera repeinte durant les vacances.
- Le dispositif de protection au niveau de la cascade est à revoir.
- Des conteneurs destinés à recevoir les déchets de cuisine seront mis à la disposition des usagers d'ici le mois de septembre.